



27 et 28 Septembre 2018



# Prévenir les chutes de hauteur : Attention aux toitures en matériaux fragiles

Julien BOUDIER (CARSAT Bretagne) & Sylvie MIQUEL (OPP/BTP)

- ▶ Introduction : origine de l'action toitures fragiles
  - ▶ Etude de sinistralité (base RG 2013-2015)
    - ▶ Présentation de la plaquette
      - « Attention aux toitures en matériaux fragiles »
        - *Fiche à destination des MOA/ MOE/CSPS*
        - *Fiche à destination des Chefs d'entreprises*
        - *Fiche à destination des Opérateurs*
    - ▶ Suites à donner
    - ▶ Questions





# Origine de l'action

- **2004** : [Brochure « Attention aux toitures en matériaux fragiles »](#)  
co-signée DIRECCTE – CARSAT – OPPBTP - MSA
- **2007** : [Vidéo MSA](#)
- **2007 - 2014** : Une sinistralité toujours présente
- **2014** : Action nationale chute : Souhait de travailler de manière coordonnée sur le  
sujet DIRECCTE - OPPBTP –CARSAT
- **2014 – 2016** : Etude de sinistralité et élaboration de la plaquette
- **2016** : Intégration thématique au PRST3 (Co-pilotage OPPBTP/CARSAT) avec  
DIRECCTE- CNRACL – MSA – RSI
- **2018** : Plaquette et action coordonnée régionale





## Base de travail

8431 AT  
< 4 jours  
d'arrêt

96638 AT > 4 jours d'arrêt déclarés entre le 1/01/2013 et le 31/12/2015  
Extraction de la base de donnée Carsat Bretagne  
(hors AT trajet et Maladies professionnelles)

*Hors champ  
d'étude*

9383 AT mortels et graves

87255 AT entre 4 et 90 jours d'arrêt

10%

90%

**APPROCHE PAR  
ECHANTILLONNAGE**

**APPROCHE  
STATISTIQUE**





## Bilan de l'étude statistique

### Une estimation en moyenne annuelle

#### ❑ 36 AT toitures fragiles par an en Bretagne

➤ 1 AT mortel / an

➤ 9 AT > 90 jours d'arrêt / an

➤ 26 AT entre 4 et 90 jours / an

28 %

72 %

#### ❑ 1 AT toitures fragiles tous les 7 jours ouvrés

## 6 exemples choisis dans le panel des 36 AT détectés

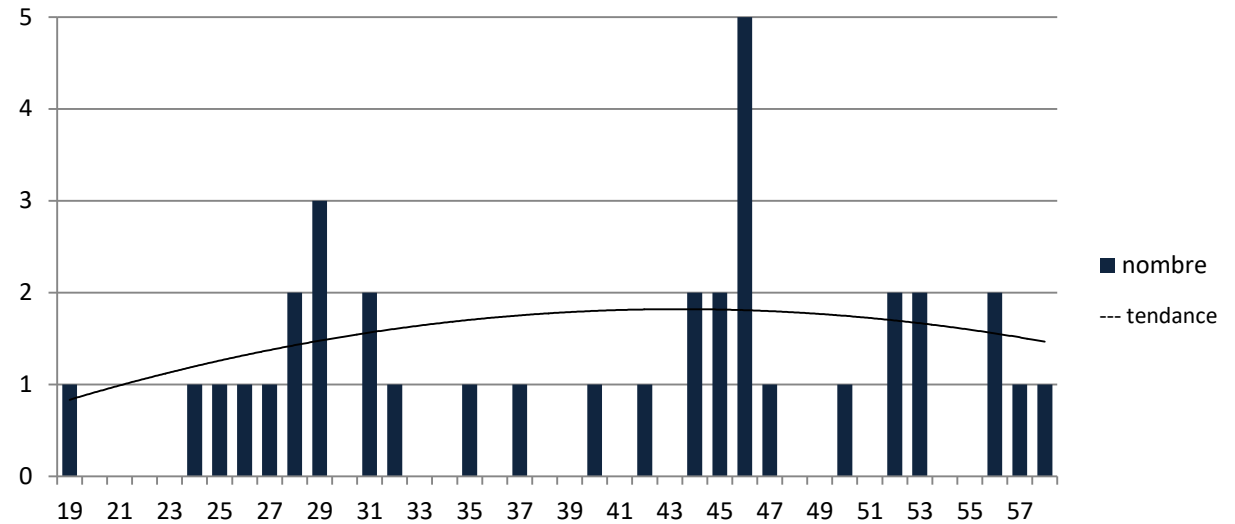
Date du Sinistre	Libellé de la DAT	Nb de jours d'arrêt	CTN
17/12/2013	La victime est tombée d'une hauteur de 6 m - passage à travers l'isolation thermique sous plaque fibrociment	M	BB
11/01/2013	Approvisionnement de bardage entre 2 bâtiments. Le chemin de circulation s'est dérobé - la victime est tombée sur la couverture qui s'est cassé - chute de 3,5m	719	BB
21/07/2014	Toit hangar agricole - chute à travers la plaque - 5m	522	BB
28/08/2015	Intervention sur la toiture de la salle de tennis - l'agent est sorti du panier et a chuté à travers le toit	185	HH
24/03/2015	La victime marchait sur le toit et a chuté de 3.50 m à travers une plaque ondulée. La victime a atterrit sur un toilette.	76	II
19/11/2014	L'opérateur enlevait les plaques bitumineuses amiantées sur une toiture terrasse (toit plat). Il est passé à travers la toiture de 4 mètres de haut .	7	BB



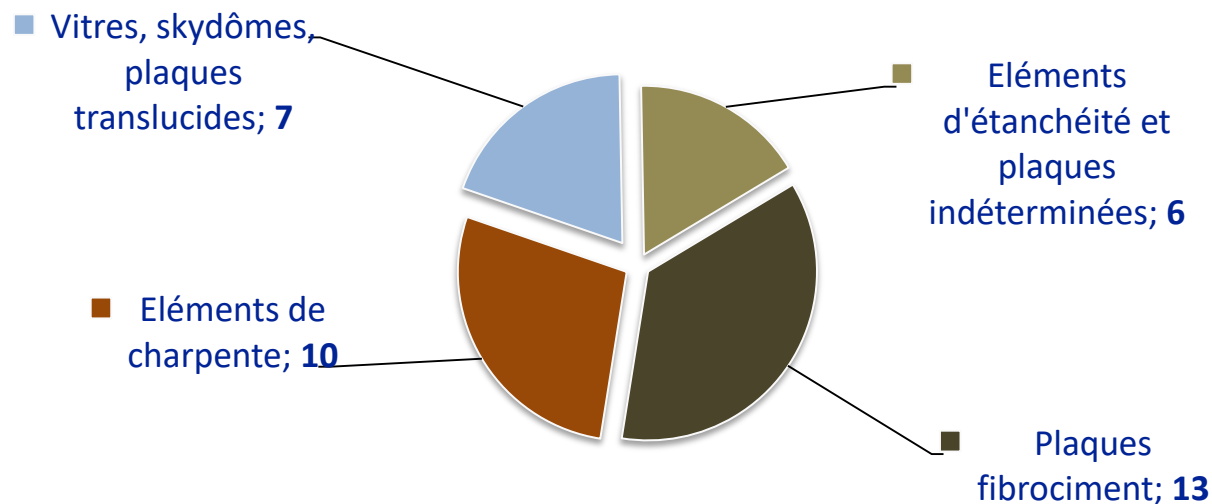
## Qui sont les victimes ?

- 100 % d'hommes
- Toutes les tranches d'âges sont concernées

Répartition par âge des victimes



## Quels éléments de rupture ?



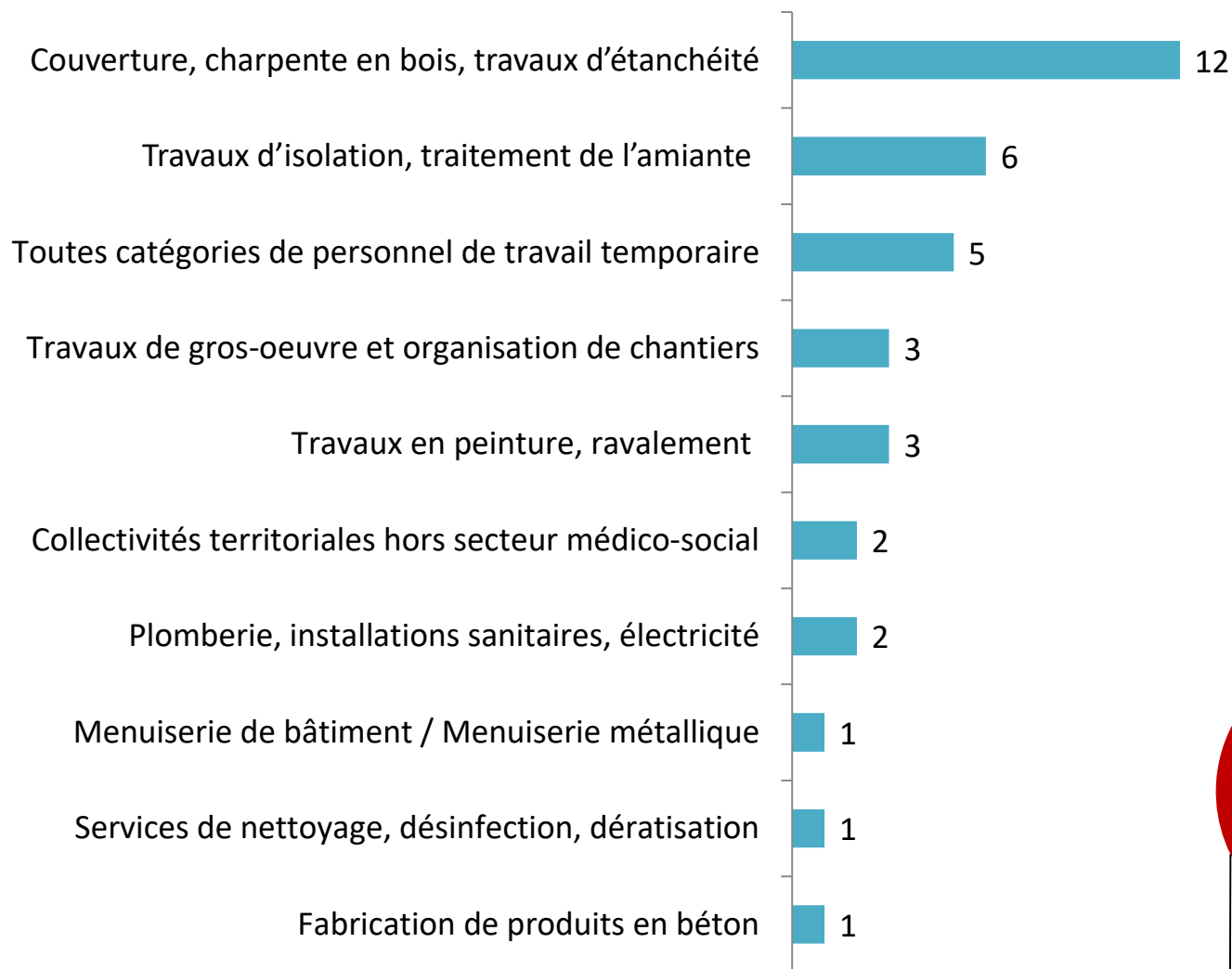
**1 victime sur 2  
passe à travers  
un élément de  
toiture**



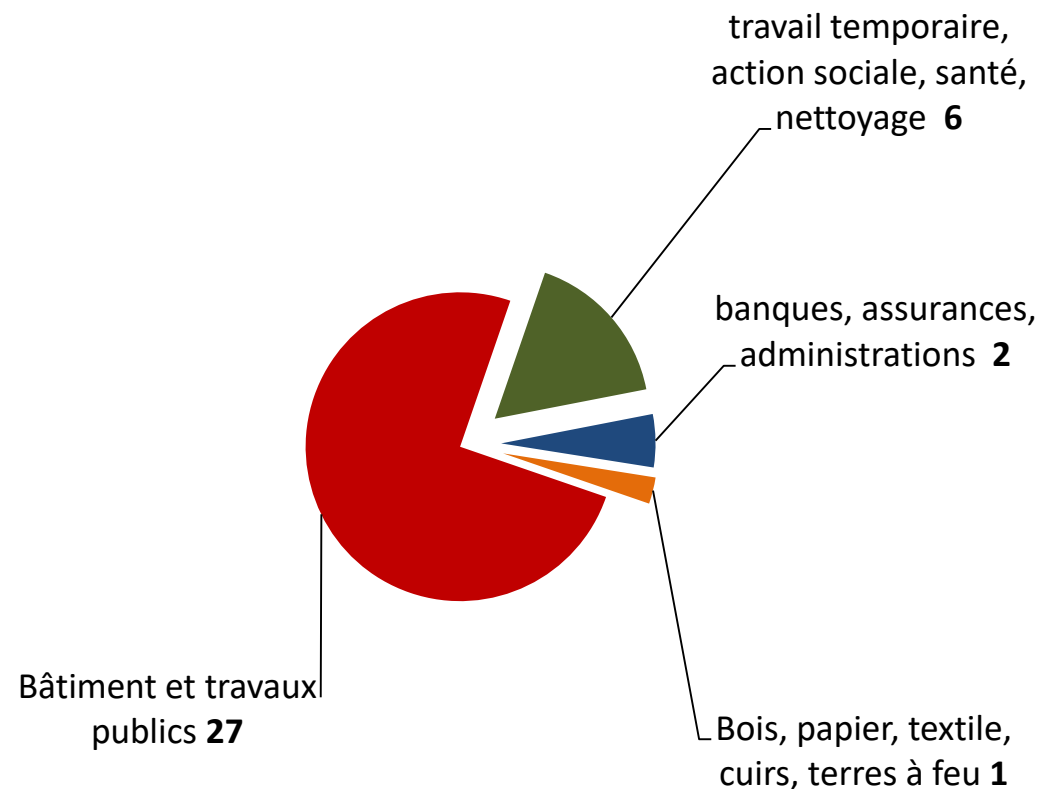


## Quelles professions sont concernées ?

### Répartition par code risque



### Répartition par CTN





## ■ Quand ?


**46 %** Lors d'une intervention de moins d' **1** journée

**18%** Dans la première demi-heure

**9%** Lors d'interventions en urgence (grêle, tempête,...)

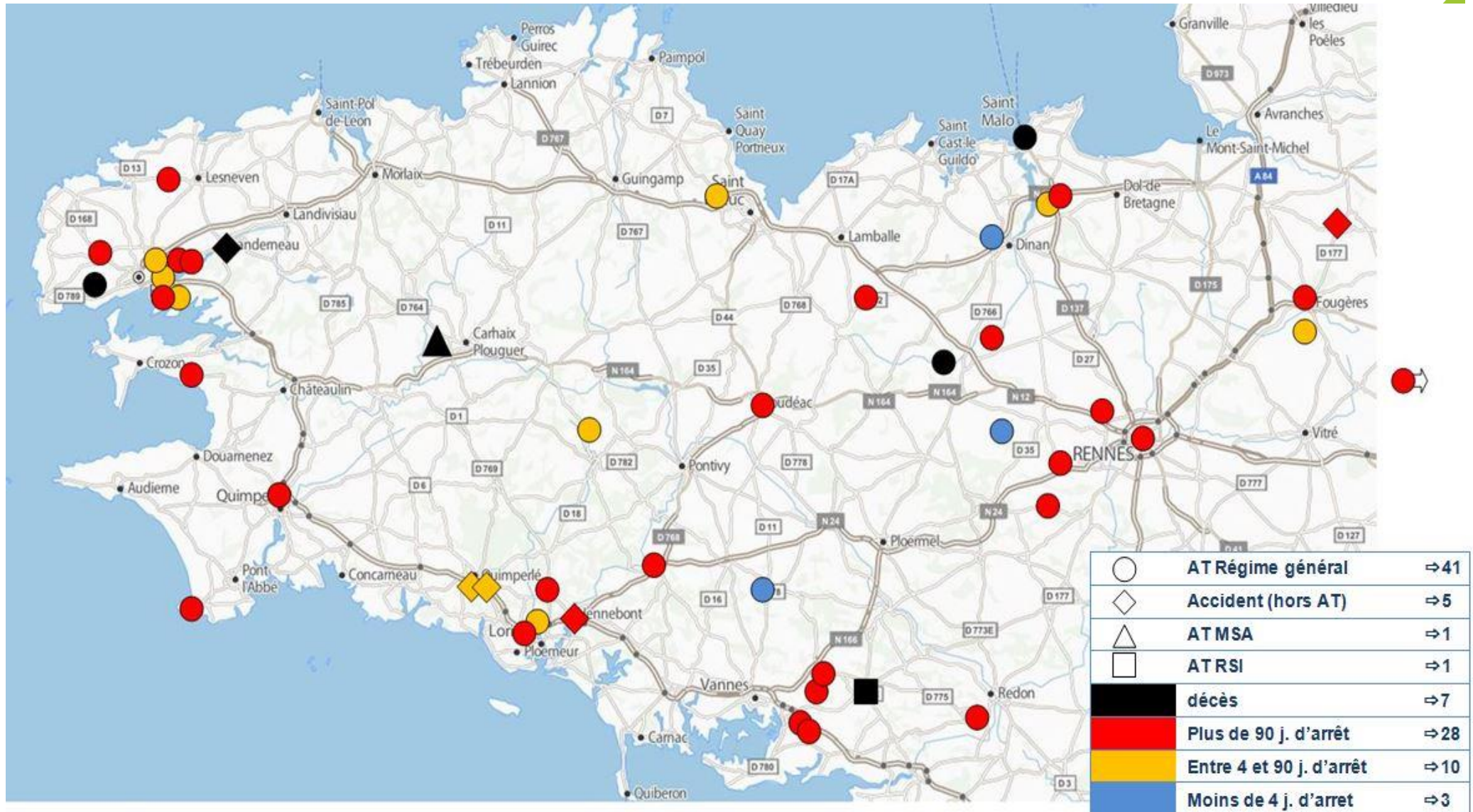
Lors de la construction, de l'utilisation, de l'entretien et de la maintenance du bâtiment

## Autres exemples (hors panel d'étude)

Date Sinistre	Circonstances	Type	Nb de cas détectés
08/11/2014	La victime intervenait sur le toit avec un collègue sur un extracteur. Elle a marché sur une plaque translucide qui a cassé. Elle a alors chuté dans le trou mais a réussi à se retenir et se hisser sur le toit. - <b>2 jours d'arrêt</b>	AT < 4 jours d'arrêt	3
16/10/2012	La victime, responsable de la sécurité, venait d'ouvrir le chantier. En installant le dispositif de sécurité, elle s'est appuyée avec son bras sur une plaque fibrociment qui a cédé - chute sur la tête de 7m - <b>décès</b>	AT hors date d'étude	2
09/05/2015	Jeune 17 ans - parcours acrobatique sur le toit d'un lycée avec un camarade - chute au travers d'un translucide - <b>réanimation</b>	Accident (hors AT)	5
07/09/2013	agriculteur - 60 ans - chute 4m au travers d'une toiture fibrociment - <b>décès</b>	AT MSA	1
31/03/2015	Artisan couvreur - 47 ans - activité de nettoyage - chute au travers d'une toiture de bâtiment industriel - <b>décès</b>	AT RSI	1
 <b>Total des accidents hors panel d'étude</b>			<b>12</b>



## 48 cas concrets recensés entre juin 2011 et décembre 2015



## Synthèse de l'étude de sinistralité 2016

- ❑ Une moyenne de 36 AT par an en Bretagne, 1 AT tous les 7 jours ouvrés
- ❑ Plus d'1/3 des AT observés ont pour origine la rupture d'un plaque fibrociment
- ❑ Le BTP concentre au moins les  $\frac{3}{4}$  des AT
- ❑ La sinistralité hors accident de travail est importante
- ❑ Accident lors d'intervention de courte durée
- ❑ Le régime général ne concerne qu'une fraction de cette sinistralité :

➤ CNRACL

➤ RSI

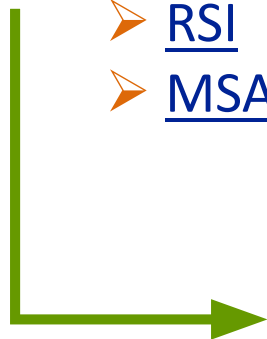
➤ MSA



sinistralité non évaluée



dernière étude de 2007 : évaluation à 31 AT / an



Problématique de transversalité





## Synthèse de l'étude de sinistralité 2016



Chaque année,  
**100 CHUTES DE  
HAUTEUR  
GRAVES OU  
MORTELLLES**  
LIÉES AUX TOITURES FRAGILES  
EN BRETAGNE



## Des chiffres à la réalité du terrain....

### INFORMATION ACCIDENT DU TRAVAIL

EMETTEUR : Groupe B  
DIFFUSION : Groupe B

**Mots-clés :** Chute, toiture fragile

**Chute à travers**

**Entreprise :**

**Activité :** Démolition, désamiantage

**Nature des travaux :** Dépose d'une toiture en fibrociment

**Opération en cours :** Découpe de trefond

**Circonstances**

Au cours de la dépose de la couverture en fibrociment, la victime est sortie de la nacelle sur des plaques de type « Securiplac » pour couper un trefond. Elle s'est positionnée sur la plaque de toit et a marché. Elle est passée au travers et a fait une chute de 5 m.

**Constats**

- Absence de filets en sous-face de toiture alors qu'il s'agit d'un hangar.
- Absence d'assurage EPI + stop chute lorsque travaux sur la plaque de toit en toiture.

**Facteurs déclenchants identifiés**

- Sortie du panier de la nacelle
- Sortie de la surface résistante de la plaque de type « Securiplac » pour marcher sur la toiture
- Absence de protection en sous-face de toiture
- Absence d'EPI contre les chutes
- Chaleur ?

### INFORMATION ACCIDENT DU TRAVAIL

EMETTEUR : Groupe B  
DIFFUSION : Groupe B

**Mots-clés :** Chute, toiture fragile

**Chute à travers**

**Entreprise :**

**Activité :** COUVERTURE

**Nature des travaux :** Réplacement de 78 travers

**Opération en cours :**

**Circonstances**

Lieu de l'accident : Kergloff - 07 Septembre

La victime a déjà travaillé sur ce chantier. A ce moment là, elle se mettait à son travail. Elle est tombée sur son compte depuis son chantier. Les travaux sont de remplacement de travers de fuite de la couverture. Du fait de la structure de la toiture, la pose de travers nécessite l'utilisation de la nacelle. L'utilisation de la nacelle et son fonctionnement ont été vérifiés. Le jour de l'accident, la nacelle et son fonctionnement ont été vérifiés. L'accident s'est produit lorsque la victime est sortie de la nacelle et s'est posée sur la toiture. Elle est tombée et a fait une chute mortelle. L'inspection du travail a été effectuée par les dirigeants de BO.

**Facteurs déclenchants**

Fin de chantier, absence de protection collective et utilisation des EPI.

### INFORMATION ACCIDENT DU TRAVAIL

EMETTEUR : Groupe B  
DIFFUSION : Groupe B

**Mots-clés :** Chute, toiture fragile

**Chute à travers**

**Entreprise :**

**Activité :** construction de bâtiments

**Nature des travaux :** opération de toiture en fibrociment (cellulose)

**Opération en cours :** circulation

**Facteurs déclenchants**

- Toiture fragile par conception
- Préparation insuffisante du mode opératoire et absence de moyens de protection collective en lieu et place
- Chaussures glissantes (boue)

### INFORMATION ACCIDENT DU TRAVAIL

EMETTEUR : Groupe B  
DIFFUSION : Groupe B

**Mots-clés :** Chute, toiture fragile

**Chute à travers**

**Entreprise :**

**Activité :** construction de bâtiments

**Nature des travaux :** opération de toiture en fibrociment (cellulose)

**Opération en cours :** circulation

**Facteurs déclenchants**

- Toiture fragile par conception
- Préparation insuffisante du mode opératoire et absence de moyens de protection collective en lieu et place
- Chaussures glissantes (boue)

### Un enfant de quatre ans chute de six mètres


Lien vers midi, au lieu dit La Védière, à Louvigné du Désert (Ille et Vilaine), un enfant de quatre ans, en silo, et a fait une chute mortelle sur les lieux. Son corps a été découvert par ses secours. Son père a été arrêté à Pontchaillou, à

### Fait divers. Un agriculteur fait une chute mortelle à Kergloff

Kergloff - 07 Septembre

écouter

Un agriculteur de 60 ans a fait une chute mortelle à



travers son toit, ce lundi après-midi, sur la commune de Kergloff, près de Carhaix (Finistère). | Ouest-France





## Qui est concerné par ces chutes ?

Métiers	Type d'activité (exemples)
Couvreur	Tous travaux (réfection)
Électricien/Chauffagiste	Entretien panneaux solaires, climatisation
Maîtres d'œuvre (MOE)	Visite de chantier, repérage avant travaux
Mètreur	Prise de mesure
Diagnostiqueur	Diagnostic avant travaux
Personnels de maintenance	Nettoyage de toiture
Charpentier	Intervention sur structure
Désamianteur/Déconstructeur	Dépose de toiture
Maçon	Reprise d'un solin sur une cheminée
Peintre	Peinture cheminée
Agriculteur	Réparation ponctuelle de toiture
Particulier (enfants,...)	Jeux, curiosité, point de vue
Agent territorial	Entretien, maintenance
Pompier/secours	Intervention lors d'incendie, secours
Poseur d'antennes	Pose d'antennes



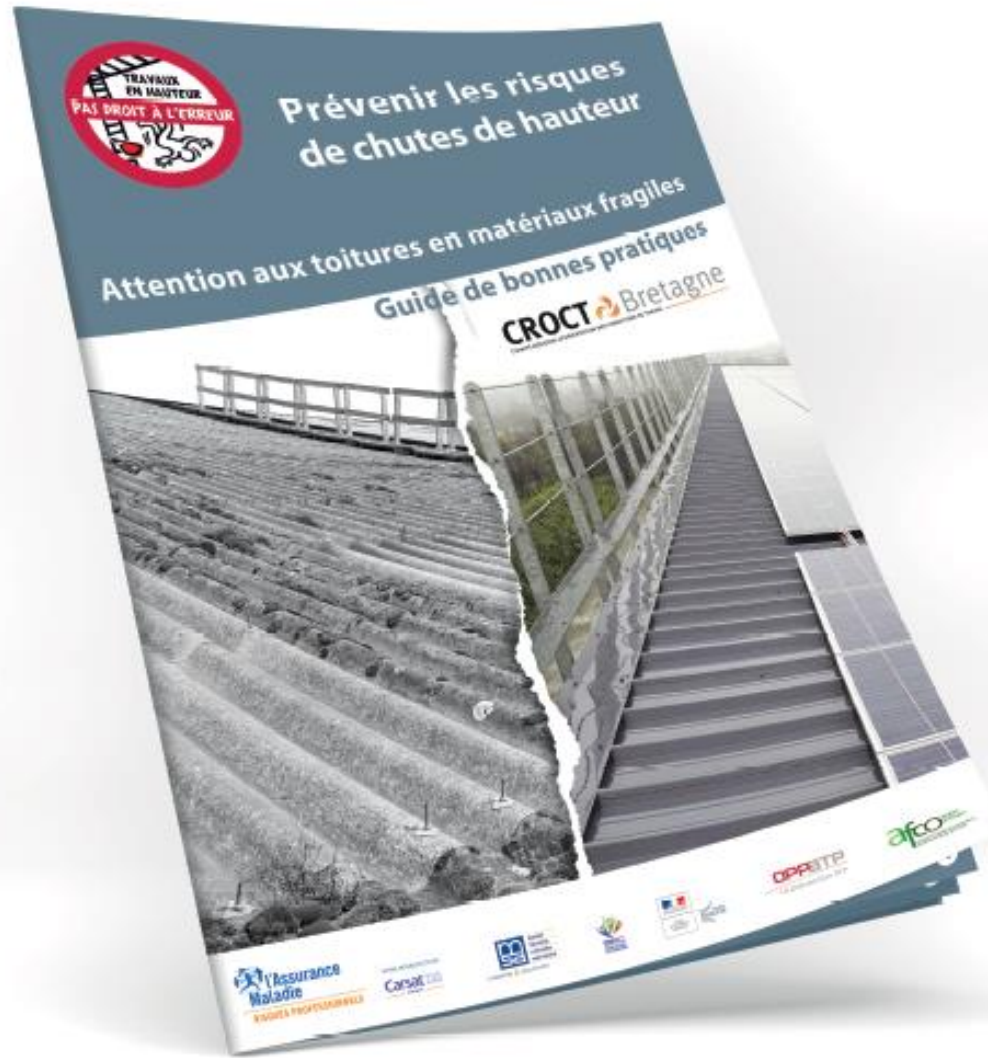


# Guide de Bonnes Pratiques



RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR  
EN RÉGION :



**CROCT**  **Bretagne**  
COMITÉ RÉGIONAL D'ORIENTATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL





## Qui peut agir?

salariés

employeurs  
artisans

maître  
d'ouvrage

maître  
d'œuvre

coordonnateur  
SPS





*maître  
d'ouvrage*

*maître  
d'œuvre*

*coordonnateur  
SPS*

## Respecter les principes généraux de la prévention lors de la conception de l'ouvrage pour les opérations de construction puis de maintenance ou de rénovation.

Dès la phase conception, ainsi que durant le chantier, les choix et décisions de ces intervenants intègrent le respect des principes généraux :




- 1 Ⓞ éviter les risques
- 2 Ⓞ évaluer les risques qui ne peuvent être évités
- 3 Ⓞ combattre les risques à la source
- 4 Ⓞ adapter le travail à l'homme
- 5 Ⓞ tenir compte de l'état d'évolution de la technique
- 6 Ⓞ remplacer ce qui est dangereux par ce qui n'est pas ou est moins dangereux
- 7 Ⓞ planifier la prévention en y intégrant la technique, l'organisation du travail
- 8 Ⓞ prendre des mesures de protection collective en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelle
- 9 Ⓞ donner les instructions appropriées aux travailleurs(es).



*maître  
d'ouvrage*

*maître  
d'œuvre*



*coordonnateur  
SPS*

Principes Généraux de Prévention	Conception	Maintenance/Rénovation	Exemple
<b>Éviter les risques</b>	<p>Choisir des matériaux avec protection intégrée (ex: bac collaborant, grillage en sous face).</p> <p>Prévoir des barraudages sous lanterneaux.</p> <p>Déplacer les équipements à entretenir sur des niveaux de plain-pied, affichage déporté.</p>	<p>Déplacer les équipements à entretenir sur des niveaux de plain-pied, affichage déporté.</p> <p>Privilégier les interventions par le dessous.</p> <p>Interdire l'accès aux toitures aux personnes non autorisées.</p>	
<b>Évaluer les risques qui ne peuvent être évités</b>	<p>Prendre en compte les avis du CSPS dans l'analyse des pièces marché.</p> <p>Prendre en compte les surcharges par une note de calcul (panneaux photovoltaïques).</p>	<p>Vérifier l'état des structures et matériaux périodiquement</p> <p>Réaliser un plan de prévention.</p> <p>Prendre en compte les surcharges par une note de calcul (panneaux photovoltaïques).</p>	
<b>Combattre les risques à la source</b>	<p>Intégrer la prévention des risques en phase conception avec la MOE et le CSPS et les intégrer le plus tôt possible dans le Dossier d'Intervention Ultime sur l'Ouvrage (DIUO).</p>	<p>Prise en compte des prescriptions du DIUO.</p>	



# Guide de Bonnes Pratiques



Principes Généraux de Prévention	Conception	Maintenance/Rénovation	Exemple
<b>Adapter le travail à l'homme en concertation avec le chef d'entreprise</b>	Prendre en compte les conditions de travail réel dans la passation des marchés (planning, intempéries, conditions d'éclairage, contraintes d'exploitation...).		
<b>Tenir compte de l'état d'évolution de la technique</b>	Choisir des matériaux de construction dont la résistance est garantie sur la durée de vie de l'ouvrage.	Utiliser des robots de nettoyage/perches. Travailler à la nacelle. Utiliser un drone pour photographie d'investigation/diagnostic.	
<b>Remplacer ce qui est dangereux par ce qui n'est pas ou est moins dangereux</b>	Prendre en compte la résistance/la durée de vie/le recyclage du matériau dans les critères de choix.	Prendre en compte les mesures de prévention dans les critères de choix des intervenants.	






# Guide de Bonnes Pratiques

*maître  
d'ouvrage*

*maître  
d'œuvre*

*coordonnateur  
SPS*

Principes Généraux de Prévention	Conception	Maintenance/Rénovation	Exemple
<b>Planifier la prévention en y intégrant la technique, l'organisation du travail</b>	Établir des modes opératoires et une analyse des risques. Planifier/définir les mesures dans le DIUO.	Élaborer une autorisation/ permis d'accès toiture. Rédiger un plan de prévention. Respecter les mesures du DIUO. N'intervenir en urgence sur les toitures qu'une fois l'analyse de risques faite. Tenir compte dans le planning des phases de mises en place des mesures de prévention.	
<b>Prendre des mesures de protection collective en leur donnant la priorité sur les mesures de protections individuelles</b>	Mettre en place des protections périphériques et en sous face (filets). Travailler à la nacelle. N'utiliser le système stop chute/harnais que si les protections collectives sont impossibles.	Mettre en place des protections périphériques et en sous face (filets). Travailler à la nacelle. N'utiliser le système stop chute/harnais que si les protections collectives sont impossibles.	
<b>Donner les instructions appropriées aux travailleurs(es)<sup>(1)</sup></b>	Confier les travaux à un personnel formé au risque lié aux travaux en hauteur.	Confier les travaux à un personnel formé aux risques liés aux travaux en hauteur. Mettre en place une signalisation permanente, rigide, visible en cas de neige, délimitant chaque zone fragile et interdisant son accès.	



## Prise en compte du risque avant toute intervention (visites, métrés, travaux neufs ou de maintenance,...)

<b>Identification chantier :</b>		<b>Nature des travaux :</b>		<b>Rédacteur :</b>		<b>Date :</b>	
<b>Type d'intervention :</b>							
Accès sur le toit: existe-t-il d'autres méthodes évitant de monter sur le toit?							
• intervention par le dessous: <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non							
• mesures à distances (nacelle + télémètre, drone): <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non							
Intervention en urgence: <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non (si oui, attention particulière)							
Éclairage suffisant: <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non      Météo favorable: <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non							
<b>Documents à disposition avant intervention :</b>							
<b>DIUO :</b> <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		<b>Plans :</b> <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		<b>Diagnostic Amiante :</b> <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		<b>Permis de feu :</b> <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
<b>Modifications réalisées :</b> <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		<b>Photos :</b> <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non					
<b>Caractéristiques du bâtiment :</b>							
<b>Matériaux du toit</b>		<b>Plaques</b>		<b>Verre</b>		<b>Translucide</b>	
Caractéristiques		<input type="checkbox"/> Fibrociment <input type="checkbox"/> Amiante-ciment		<input type="checkbox"/> Armé <input type="checkbox"/> Non armé		<input type="checkbox"/> Plaque <input type="checkbox"/> Voûte	
Surface/nombre							
Pentes		Plat <input type="checkbox"/> Inférieure à 5 % <input type="checkbox"/> Supérieure à 5 % <input type="checkbox"/>					
Charpente visible		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (si non, procéder à un sondage)					
Matériaux charpente		<input type="checkbox"/> Bois <input type="checkbox"/> Pannes/chevron <input type="checkbox"/> Fermettes <input type="checkbox"/> Métal <input type="checkbox"/> Autre:					
État de conservation de la charpente		Bon <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Détérioré <input type="checkbox"/>					
Surcharge liée aux travaux (matériaux, matériel, nouvelles installations, nouveaux équipements, personnel) prise en compte par note de calcul <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non							
<b>Accès au toit :</b>							
<b>Par l'intérieur :</b>				<b>Par l'extérieur :</b>			
<input type="checkbox"/> Trappe		<input type="checkbox"/> Ascenseur		<input type="checkbox"/> Échelle		<input type="checkbox"/> Nacelle	
<input type="checkbox"/> Lanterneau		<input type="checkbox"/> Escalier		<input type="checkbox"/> Échelle à crinoline		<input type="checkbox"/> Escalier	
<input type="checkbox"/> Châssis de toit		<input type="checkbox"/> Autre		<input type="checkbox"/> Terrasse		<input type="checkbox"/> Autre	
<input type="checkbox"/> Fenêtre				<input type="checkbox"/> Balcon			
<b>Dispositifs de sécurité existants :</b>							
<input type="checkbox"/> Acrotère haut de 1 m. mini		<input type="checkbox"/> Ligne de vie		<input type="checkbox"/> Autres		Localisation :	
<input type="checkbox"/> Garde-corps permanent		<input type="checkbox"/> Ancre simple					

<b>Dispositifs de sécurité à prévoir :</b>			
<b>Filets de sous-face :</b> <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		Date installation : _____	
Remarque: obligatoire dès lors que matériaux fragiles identifiés : _____			
<b>Montage interne :</b> <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		Si non, nom du prestataire: _____	
<b>Échafaudages :</b>		Date installation : _____	
Montage interne: <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		Si non, nom du prestataire: _____	
<b>Type</b>	<input type="checkbox"/> De pied	<input type="checkbox"/> Roulant	<input type="checkbox"/> Sur console
			<input type="checkbox"/> Tour d'accès
<b>Protections périphériques :</b>			
Linéaire à prévoir		ml	Type de support à prévoir:
Remarques :			
<b>Ancrages :</b>			
<input type="checkbox"/> Ligne de vie <input type="checkbox"/> Point d'ancrage fixe    Nombre:    Répartition:			
<b>Présence d'ancrages :</b> <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		<b>Type de matériaux pour l'ancrage :</b>	
		<b>Résistance support validé :</b> <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
		<b>EPI prévus pour l'intervention :</b> <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Remarques :			
<b>Autres risques</b>			
Les chutes au travers des matériaux fragiles ne sont pas le seul risque à prendre en compte. Une évaluation précise et pour chaque projet devra être réalisée en amont.			
<b>Risques identifiés</b>	Oui	Non	<b>Mesures à prendre</b>
Chutes de hauteur périphériques			<input type="checkbox"/> Échafaudage <input type="checkbox"/> Garde-corps périphériques <input type="checkbox"/> Circulation sur autres zones (voisins) interdite <input type="checkbox"/>
Chute lors de l'accès au toit			<input type="checkbox"/> Tour d'accès <input type="checkbox"/> Échelle <input type="checkbox"/> Nacelle <input type="checkbox"/> Échafaudage <input type="checkbox"/> EPI
Risques liés à la manutention/levage			<input type="checkbox"/> Chariot <input type="checkbox"/> Nacelle ciseaux <input type="checkbox"/> Nacelle articulée <input type="checkbox"/> Camion-grue <input type="checkbox"/> Monte-charge
Risque électrique (ligne aérienne)			<input type="checkbox"/> Consignation <input type="checkbox"/> Gainage ENEDIS
Risque électrique (réseaux sous toiture)			<input type="checkbox"/> Consignation
Risque amiante			<input type="checkbox"/> Formation SS3/SS4 et évaluation des processus
Risques liés aux interventions de travailleur isolé			<input type="checkbox"/> Travail en équipe, gestion des plannings
Ces risques doivent être évalués, au même titre que le risque de chute de hauteur, pour chaque intervention et notifiés dans le document unique (DUER) de l'entreprise.			





## Une grille de points à vérifier avant d'exécuter des travaux sur couvertures

La couverture est-elle composée de plaques en fibro-ciment ?



Existe-t-il des lanterneaux ou verrières sans protection ?



La charpente est-elle visible et solide ?



Des protections collectives périphériques et en sous-face sont-elles en place (si nécessaire) ?



L'accès est-il sécurisé ?

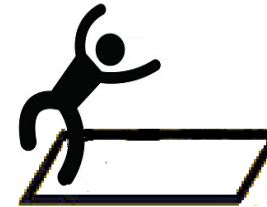
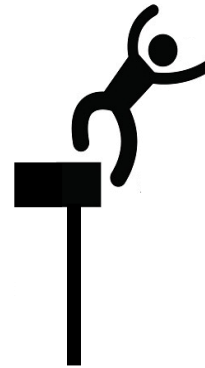


**Si l'un des points en rouge est présent : ne montez pas sur la toiture et avertissez votre chef d'équipe ou votre responsable pour connaître les mesures de prévention définies préalablement.**

**Dans tous les cas, si un doute persiste, ne montez pas sur le toit.**



## Les autres risques



## ► Communication régionale



Chaque année,  
**100 CHUTES DE  
HAUTEUR  
GRAVES OU  
MORTELLLES**  
LIÉES AUX TOITURES FRAGILES  
EN BRETAGNE

**ÉVITEZ  
LA 101<sup>ème</sup>  
VICTIME !**

TOUS CONCERNÉS  
pour la prévention  
des chutes de hauteur

- ⊗ Maîtres d'ouvrage,  
maîtres d'œuvre,  
coordonnateurs SPS
- ⊗ Chefs d'entreprise
- ⊗ Encadrants
- ⊗ Opérateurs

Consultez  
le guide  
de bonnes  
pratiques  
sur [chutesdehauteurs.com](http://chutesdehauteurs.com)

**CROCT** Bretagne  
Comité régional de coordination des professionnels de l'habitat



## ► Définition d'un plan d'actions coordonnées





# Q<sup>vos</sup> Questions



**CROCT** Bretagne  
COMITÉ RÉGIONAL D'ORIENTATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

**MERCI**  
**de votre attention**

